



L'ASSOCIATION
DES CENTRES NATIONAUX
DES ARTS DE LA RUE
ET DE L'ESPACE PUBLIC

Mme la Ministre de la culture

3 rue de Valois
75033 Paris Cedex 01

LETTRE OUVERTE À LA MINISTRE DE LA CULTURE

Le 17/02/2025

Madame la Ministre,

Le 20 janvier dernier, nous avons appris avec consternation l'abandon du projet de Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public (CNAREP) à Laval. Cette décision fait suite au retrait du financement par la Région Pays de la Loire, s'inscrivant dans une série de coupes budgétaires massives touchant plusieurs secteurs, notamment la culture. Cet abandon intervient alors que le processus de recrutement de la direction du CNAREP était déjà engagé, compromettant ainsi à court terme la création de cette structure essentielle pour le territoire et pour la consolidation attendue du réseau national des CNAREP.

Pourtant les arts de la rue et de l'espace public n'ont jamais été aussi présents et plébiscités sur l'ensemble du territoire. Festivals, saisons et événements, de toutes échelles, en milieu urbain, périurbain et rural, connaissent des fréquentations records. Preuve de leur ancrage et de leur nécessité, ils participent à la vitalité culturelle des territoires, favorisent la rencontre avec les habitants et renforcent le lien social. Cet engouement montre que le soutien aux arts de la rue n'est pas une dépense, mais un investissement stratégique pour la culture et la vie collective.

Cependant, cette vitalité contraste douloureusement avec un affaiblissement des politiques publiques en faveur de la culture. Nous assistons à une érosion progressive des moyens alloués aux structures culturelles et aux artistes, mettant en péril non seulement la création artistique, mais aussi la possibilité pour les citoyens de partager une offre culturelle accessible et plurielle. La culture, pourtant pilier essentiel de la cohésion sociale, se retrouve reléguée au rang de variable d'ajustement budgétaire, dans un contexte où l'ensemble des services publics subit des restrictions inquiétantes. Cette situation appelle une prise de conscience et une mobilisation urgente pour préserver les dynamiques culturelles qui irriguent nos territoires.

Dans ce contexte, les suspensions de plusieurs dispositifs de démocratisation, la situation précaire de plusieurs associations ou collectifs œuvrant en faveur des arts dans l'espace public ainsi que les baisses de subventions annoncées par diverses collectivités déstabilisent l'ensemble du secteur. Les CNAREP et autres projets ou événements associatifs ou publics sont si fragiles qu'ils ne peuvent soutenir efficacement artistes et compagnies qui se trouvent en première ligne face à la précarisation de leurs activités et de leurs équipes.

Depuis la disparition de La Paperie, précédent CNAREP en Pays de la Loire, la DRAC a sanctuarisé 250 000 € pour soutenir les compagnies et structures des arts de la rue dans la région. Il est impératif que ces fonds continuent d'être dédiés à ce secteur, mais dans un cadre indépendant. C'est pourquoi nous préconisons qu'une association ou un réseau d'acteurs puisse servir de base à leur gestion et constituer un socle pour un futur projet structurant en faveur des arts de la rue.

Face à cette situation contrastée entre un dynamisme fort et des menaces financières croissantes, l'Association des Centres Nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace Public (A-CNAREP) appelle à une action concertée :

- **À court terme**, nous demandons l'organisation d'une concertation en Pays de la Loire afin de définir, dès 2025 et pour les années à venir, les modalités temporaires de redistribution de la dotation de l'État initialement prévue pour le CNAREP de Laval. Des exemples tels que le Réseau RADAR, ReNAR ou Les Fabriques RéUniES peuvent inspirer cette organisation temporaire en s'appuyant sur les acteurs du secteur présents sur le territoire régional.

- **À moyen terme**, nous sollicitons la relance d'un nouveau projet de CNAREP en région Pays de la Loire, afin de pallier le vide laissé par l'abandon du projet de Laval.

Nous demandons également la mise en place d'une concertation croisée au niveau national pour la définition d'un plan d'action en faveur de notre secteur.

- **À long terme**, nous rappelons qu'aucun CNAREP n'existe encore en région Grand Est et en région Centre-Val de Loire. Il est essentiel d'ouvrir une réflexion sur la présence des arts de la rue et de l'espace public dans ces territoires et sur la structuration nécessaire à leur développement.

L'A-CNAREP et ses membres se tiennent prêts à contribuer activement à ces chantiers dès cette année.

Nous sollicitons également un rendez-vous officiel avec vous, Madame la Ministre, afin de discuter de la situation actuelle des arts de la rue et de l'espace public. Il est impératif d'œuvrer ensemble à un large plan de soutien et de restructuration garantissant ainsi la pérennité et le développement de la création artistique dans l'espace public.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

L'Association des CNAREP

Contact

Aurore Stalin - Coordinatrice - coordination@cnarep.fr